**Appel à contributions: Belges en Allemagne (1945-2004)**

**12./13.04.2018 – Akademie Vogelsang IP | NS-Dokumentation Vogelsang (Schleiden)**

**Organisateurs:** Stefan Wunsch (Centre de documentation de Vogelsang), Claudia Hiepel (Université Duisburg-Essen), Christian Henrich-Franke (Université de Siegen), Guido Thiemeyer (Université de Düsseldorf), Christoph Brüll (Université du Luxembourg).

Lors de la capitulation de l’Allemagne le 8 mai 1945, les pouvoirs politiques et administratifs passent entre les mains des alliés. Le Reich allemand cesse d’exister comme Etat souverain et est divisé en quatre zones d’Occupation dont l’administration est assurée par les puissances victorieuses (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Union soviétique) qui y stationnent des troupes d’occupation. Ces dernières sont soutenues par des troupes d’occupation issues d’autres Etats qui n’appartiennent pas au cercle étroit des puissances alliées. Ces troupes sont installées sur le territoire allemand sur base du statut d’occupation. Parmi celles-ci figurent des troupes belges qui s’implantent progressivement sous administration britannique dans la partie méridionale du secteur britannique. Le retrait de ces troupes survient seulement après la réunification de l’Allemagne et prend fin en 2005, lorsque les dernières troupes belges quittent le territoire allemand après 60 ans de présence.

Les conditions et les fondements de la présence militaire belge connaissent une mutation profonde au cours de ces 60 ans. Les troupes entrent comme force d’occupation, avant de devenir protectrices face à la menace des troupes du Pacte de Varsovie dans le cadre des conceptions de défense de l’OTAN. Toutefois, les Occupants ne deviennent pas seulement des protecteurs, mais se muent progressivement en partenaires et amis dans le cadre de la construction européenne. Les conditions de présence des troupes belges sur le sol allemand reflètent donc la situation politique internationale pendant ces 60 années, de sorte que l’histoire politique, sociale et culturelle de l’Europe s’y focalise comme sous un miroir ardent.

« Sur place », dans les villes de garnisons sur le sol allemand, les troupes belges sont confrontées aux questions pratiques suscitées par l’organisation d’une coexistence et d’une coopération. Les soldats belges et leurs familles se retrouvent dans de nouvelles constellations sociales qui, dans ces zones de contact au-delà de l’espace frontalier, font constamment l’objet de négociations. Des fêtes (culturelles) communes, des mariages binationaux, des manifestations sportives communes ou l’utilisation commune des infrastructures sportives ne sont que quelques-uns des aspects qui marquent la vie quotidienne dans chaque ville de garnison, alors que le contexte local peut varier en fonction de la taille de la ville, de la situation des casernes, de l’importance économique de la présence belge ou de la langue des soldats (néerlandais ou français). La reprise par les Belges de bâtiments de représentation du national-socialisme revêt une signification importante. Les Belges développent d’ailleurs une gestion assez pragmatique de cette symbolique politique et architectonique.

Le workshop explorateur « Belges en Allemagne » voudrait se consacrer à ces contacts et zones de contacts. Il voudrait offrir une première possibilité d’échanges afin d’établir un réseau de recherche consacré à la thématique. Les questions traitées par les exposés devraient répondre aux interrogations suivantes : Comment se présente la coexistence et la coopération dans les villes de garnisons ? Comment sont-elles organisées ? Quels conflits peuvent marquer la vie quotidienne ? Comment le rapport entre Belges et Allemands évolue-t-il dans le temps ? Y a-t-il des différences entre lieux de garnisons ? Quelles sont les conséquences en Belgique de cette présence belge en Allemagne ? Plus généralement, nous nous intéresserons à la question du rôle de ces soldats dans le processus de l’intégration européenne et de l’européanisation.

Des propositions de thèmes et de contributions sont les bienvenues. Les résumés peuvent être soumis en allemand, français, néerlandais et anglais. Leur longueur ne devrait pas excéder 300 mots. Un CV et une liste de publications doivent les accompagner. Nous attendons les propositions pour le **31 décembre 2017** à l’adresse : [christoph.brull@uni.lu](mailto:christoph.brull@uni.lu).

Le retour interviendra au plus tard le 31 janvier 2018. La durée des contributions ne devrait pas excéder 20 minutes afin de réserver un maximum de temps à la discussion.

Les organisateurs s’efforcent à rembourser les frais de trajets, d’hôtel et des repas.